



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil du mardi 13 décembre 2016

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-président : Michel Lefèvre

Collège des personnes élues :

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Monique Mirallès, André Montialoux, Francis Naudin, Alain Roger.

Collège des associations :

Renaud Anzieu représentant suppléant de VEI, Michel Carré représentant titulaire du SDIP, Daniel Cordier représentant titulaire du CLAP 53, Michèle Divan représentante titulaire du CCVP, Marc Meyer représentant titulaire de l'AFCV, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Geneviève Silvestre représentante titulaire de Sesakinoufo, Chantal Simian représentante titulaire de SNL.

Collège des personnes qualifiées :

Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, Nicolas Fouquet, Isabelle Richard.

Excusés : Pierre-Jean Airaud, Xavier Bloch représentant titulaire de l'ALEPP, David Crépy, Isabelle Lallemand, Caroline Prouff.

Absents : Valérie Chenuc, Gabrielle de Wailly, Stéphanie Leskar, François Siméoni.

Egalement présentes :

Carole Richard, Directrice de la maison de quartier

Marie-Jo Jacquey, Directrice de la rédaction du journal de l'Echo des Nouettes.

1. Présentation des futures plantations du jardin Saint-Michel par Madame Cathy Biass-Morin Directrice des Espaces Verts

Madame Biass-Morin précise que deux arbres ont été préservés et qu'une banquette végétale a été conservée le long du mur de séparation de la maison voisine (et qu'elle a pris en compte la possibilité de masquer le haut du mur par des roses trémières) ainsi que le long du mur de l'église.

Madame Biass-Morin présente les différentes plantes choisies en précisant que pour les plantations le long du mur de l'église ce seront plantes vivaces et arbustives, résistantes au froid, et s'inspirant des jardins de curés. L'objectif retenu est la présence de fleurs tout au long de l'année, mélangeant les couleurs : indigo, blanc et rose.

Des plantations seront également installées rue des Célestins, le long du mur, en tenant compte de l'aspect ombragé du lieu et des courants d'air.

Un membre du conseil demande de valider la position du banc situé devant la sortie de secours (par la commission de sécurité). Un autre souhaiterait des étiquettes au pied des diverses plantations.

Mme Biass-Morin déplore que les étiquettes sont souvent volées. Par contre, il serait possible de mettre le plan du jardin sur le site de la ville ou sur place.

Une inauguration est envisageable en mai.

Mme Biass-Morin fait part d'un autre projet et propose que les habitants fleurissent leurs pieds de mur. La Mairie mettrait à disposition les semences, les riverains entretiendraient les plates-bandes (de 10 à 15 cm de large), il faut toutefois conserver un minimum d'1,40 m de large pour le trottoir pour une accessibilité Personne à Mobilité Réduite.

Le Conseil remercie Madame Biass-Morin pour cette belle présentation.

2. Intervention de Madame Aurélie Noger, Chef du service Autonomie

Madame Aurélie Noger précise que le thème de sa présentation est « Développer nos pratiques d'accueil et d'accompagnement pour favoriser le maintien de l'autonomie ».

Elle précise que le service met en œuvre une politique municipale adaptée aux attentes des personnes de plus de 60 ans avec des prestations adaptées à leurs besoins ou leurs envies, avec :

- un réseau de huit Maisons de Quartier, proposant des activités diverses tout au long de l'année
- une densité associative réelle : Maison des Associations avec plus de 600 associations dans tous les domaines
- un maillage culturel riche : Université Inter Age, Ecole des Beaux-Arts, bibliothèques, ...

Le service prend en charge les personnes âgées et handicapées à leur domicile.

Les enjeux à relever par Versailles (population 86307 personnes), dont 19547 ont plus de 60 ans, soit 22,65%) :

- fort enjeu démographique avec l'avancée en âge et en bonne santé, le vieillissement des personnes handicapées, l'avancée en âge des aidants
- un contexte économique particulier avec des projets qui doivent se développer à budget constant
- un enjeu législatif : loi d'adaptation de la société au vieillissement
- les grandes problématiques de l'autonomie qui concernent :
 - les aidants
 - la lutte contre l'isolement : 19 % des personnes de plus de 60 ans en France vivent seules, soit environ 343 personnes en situation d'isolement pour le quartier Porchefontaine
 - 23% des 75 ans et plus sont en situation d'isolement relationnel ; on observe un seuil de solitude à 75 ans (le réseau amical s'affaiblit, idem pour la pratique d'activités, les relations familiales s'effritent)

Une question à poser, quelles réponses ?

Deux entrées possibles :

- le service Autonomie (sa brochure « ne restez pas seuls »)
- la Cogitey (coordination gérontologique du territoire grand Versailles) du Conseil Départemental qui évalue les besoins et ouvre les droits.

Le service Autonomie de la ville se compose de 13 personnes :

1) Pôle Vie à Domicile : missions

- orientation du public, cartes de transports, aide au déplacement
- secrétariat, gestion des signalements, registre des personnes fragiles (instauré suite à la canicule de 2003) : toute personne fragile peut s'inscrire -> plateforme téléphonique avec périodicité d'appel, possibilité de signaler une personne en situation difficile
- cellule d'accompagnement et de soutien pour l'autonomie : portage de repas, téléassistance, pédicurie accompagnement dans les déplacements, partenariat avec un organisme chargé de recruter des bénévoles.

2) Mission Handicap :

- développement des services aux personnes en situation de handicap et leur famille,
- identification, développement et valorisation des moyens mis en œuvre pour répondre aux attentes des personnes en situation de handicap
- études Culture et Handicap.

La Cogitey

Dotée d'une équipe pluridisciplinaire de 10 travailleurs sociaux, elle :

- intervient à domicile pour une évaluation globale des besoins de la personne et de sa famille et ainsi répondre à un problème spécifique.
- organise et coordonne les actions avec les différents professionnels (médecins, SSIAD, CCAS, services à la personne ...)
- participe à la lutte contre l'isolement
- prépare, le cas échéant, l'entrée en établissement.

Plusieurs structures ou organismes interviennent donc et sont à l'écoute des personnes âgées : maisons de quartier, maison des associations, maison des sports, mission santé, mission accessibilité, Cogitey, SSIAD, services à la personne, visites de convivialité prises en charge par des associations (Croix-Rouge, Conférence Saint Vincent de Paul, Petits Frères des Pauvres...).

Coordonnées :

- Service Autonomie, 6 impasse des Gendarmes, 01 30 97 83 45
- Cogitey, 6 avenue du Maréchal Franchet d'Esperey, 01 39 63 74 15

Si l'on connaît une personne isolée, il est possible de téléphoner au service Autonomie qui prendra contact avec cette personne. Le service évalue la situation pour engager, par exemple, des visites de convivialité.

Le Conseil remercie Madame Noger pour son intéressante présentation.

3. Approbation du dernier compte-rendu du conseil de quartier

A l'unanimité.

4. Travaux des commissions

- Zone 30 :

Les aménagements (signalisation au sol, entrées, panneaux, radars pédagogiques, coussins berlinois) vont commencer à partir de janvier avec des phases plus ou moins intenses jusqu'à la fin de l'année.

La Ville a prévu d'informer par panneaux et de distribuer un courrier aux riverains au fur et à mesure des aménagements. Le journal municipal et le journal de l'Echo des Nouettes seront associés à la communication.

Des membres du Conseil font remarquer que la circulation des piétons dans le quartier est gênée par de nombreux obstacles : garages à vélo, travaux, panneaux...

- Commission SNCF :

La SNCF est intervenue sur le talus rue Albert Sarraut et a posé des grillages pour séparer talus et lignes. Elle est prête à travailler avec la ville pour envisager de planter et entretenir ces « corridors écologiques », ce qui pourrait être réalisé avec l'aide d'une association spécialisée. Nous avançons sensiblement.

La SNCF a fait venir une entreprise pour réaliser des tailles très importantes entre la place Louis XIV et la gare. Des riverains ont réagi et se sont fortement alarmés. Notre correspondante, Mme Henri, prévenue rapidement, a pu intervenir. Et faire veiller à ce que la coupe indispensable soit opérée au mieux.

- Commission Urbanisme :

Une réunion d'échanges a eu lieu avec les services urbanisme de la Mairie.

La Commission a étudié la qualité du bâti à Porchefontaine et a créé un blog centré sur l'urbanisme mais son titre est plus large : Porchefontaine, le quartier que nous aimons.

On y trouve des photos de maisons particulières, de lieux problématiques, de chantiers en cours. C'est un regard sur l'évolution du quartier : nouvelles constructions, permis acceptés, permis refusés. Actuellement, de nombreux projets portent sur des surélévations.

Des articles ont été rédigés à partir de situations particulières relayées notamment par des riverains. Articles intéressants : le ferrailleur de la rue Coste, la transformation du 49 rue Yves Le Coz en logements sociaux.

L'ensemble du conseil est sollicité pour apporter des informations, proposer des articles, envisager des échanges.

Blog : <http://urbanismeporchefontaine.blogspot.fr>

Les permis de construire de Versailles (1 400 par an) sont disponibles sur le site de la Mairie.

Rue Coste, le permis de construire pour le bâtiment situé à côté de la librairie a été redéposé pour 5 logements (donc moins dense que le projet initial).

L'un des propriétaires voisins semble avoir préféré quitter le quartier car il s'est senti dans une zone d'insécurité.

5. Permanences

- un riverain s'est proposé pour déposer du courrier dans le quartier,
- le panneau sens unique de la rue des Célestins est très en retrait, il faudrait le rapprocher de la rue Yves Le Coz.

6. Calendrier des réunions de conseil de quartier du 2^{ème} semestre

Conseils :

- lundi 30 janvier
- mardi 7 mars
- lundi 24 avril
- mardi 20 juin
- lundi 18 septembre

Dîner du conseil : restaurant La Coupole

- mardi 24 janvier à 20 h

Vœux de la Maison de Quartier : vendredi 27 janvier à 18 h

Inauguration du square Saint Michel et des illuminations de l'église : propositions à soumettre :
- vendredi 21 avril ou vendredi 5 mai

7. Informations et questions diverses

- La Poste

Des informations ont été transmises par la responsable du bureau à Martine Schmit sous forme de note. Ce document devrait être affiché à l'extérieur du bureau et sera communiqué aux membres du Conseil de Quartier.

- Entrée dans Porchefontaine rue du Pont Colbert et pont sous l'A86

Demande de bandes réfléchissantes afin de mieux guider les automobilistes : saisis de cette demande, les services ont contacté les services du département et ceux de Jouy en Josas, compétents.

Haut de la rue Albert Sarraut : souhait d'implantation d'une signalisation sur le terre-plein central informant les véhicules sur la file de gauche que le feu est au rouge alors qu'il est possible de tourner rue A. Sarraut.

- Enquête de l'Insee sur le quartier se déroulera du 3 janvier au 17 février 2017

- Visite de la déchetterie de Bois d'Arcy le lundi 20 mars

- Prochaine permanence : 14 janvier : Alain Roger et Marie-Christine Claraz.

- Réunion publique sur la sécurité du 20 novembre : Compte-rendu de Catherine Mordant :

Porchefontaine est l'un des quartiers les plus sûrs. Les cambriolages sont en baisse.

Ne pas hésiter à appeler le 17. Attention, c'est un comportement suspect qui doit alerter, pas la personne.

Les interventions de police se font en moins de 20 minutes.

La police municipale sera armée à partir du 20 janvier. Elle travaille en grande coopération avec la police nationale. Un conseil local de sécurité a été mis en place.

90 caméras de surveillance sont installées à Versailles.

Un radar à feu devrait être installé aux Octrois.

Les cyclistes seront verbalisés s'ils ne sont pas éclairés : 90 €.

- Campagne d'affichage de l'association AIDES

Alerté par des parents d'élèves, André Montialoux intervient au sujet de la campagne d'affichage de l'association AIDES, Association aide sida, dont il présente au Conseil deux affiches, jugées provocantes et inacceptables, et précise que ces affiches figurent sur la vitrine du local de l'association situé 11 rue du Pont Colbert, près de l'école Yves le Coz.

De nombreux membres du Conseil partagent ce point de vue et souhaitent que ces affiches soient retirées au plus vite, notamment pour les enfants. En outre, comme des sites internet de la ville pointent sur cette adresse il est demandé que la mairie intervienne rapidement.

Fin de la réunion à 22 h 55.